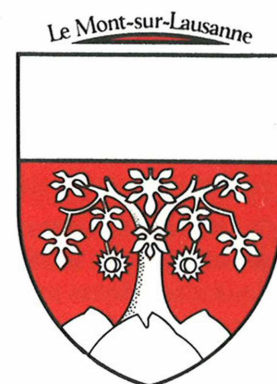


# AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur : M. Alfred Borgeaud, municipal

Impression: Impression offset J.-P. Hauswirth Le Mont

## REFLETS DU LEGISLATIF

### Séance du 7 novembre 1977.

Convoqué à cette date, le Conseil communal a siégé sous la présidence de M. Rémy Vaucher, son Président. L'ordre du jour n'était pas très chargé, puisqu'il ne comprenait que deux points en plus des communications de la Municipalité et des propositions individuelles.

Les conseillères et les conseillers examinèrent tout d'abord une modification du plan de zones au lieu dit: "La Perrause". Cette modification était rendue nécessaire car, lors de l'établissement du plan communal des zones de 1968, une route avait été projetée du carrefour de la Perrause - route de la Blécherette en direction d'un giratoire prévu entre La Millière et Flonzel. Cette route ne se construit pas, car il s'est avéré qu'elle ne correspondait à aucune nécessité, le trafic continuant à être assuré par le chemin de la Perrause. Une modification du plan de zones devenait nécessaire, ce que le service cantonal de l'Aménagement du Territoire accepta et que ratifia le Conseil communal.

Le Conseil délibéra ensuite de l'octroi à la Municipalité d'une autorisation de plaider auprès de la Cour du Canton de Vaud dans une cause l'opposant à une entreprise qui devait s'implanter en bordure du Chemin de Maillefer. Cette entreprise s'estime lésée par le sens interdit introduit sur notre commune, sur le chemin de Maillefer dans le sens Bellevaux - Blécherette, cela après le dépôt de ses plans et de la clôture de la mise

à l'enquête.

En conséquence, elle a déposé auprès du Juge instructeur de la Cour civile du Canton de Vaud une demande pour obtenir le remboursement de ses frais d'études de plans et ses dépens. La Commission chargée de rapporter devant le Conseil recommandait à celui-ci d'accorder l'autorisation de plaider à la Municipalité, ce que fit le Législatif.

Aux communications de la Municipalité, M. le Syndic évoqua l'inauguration du groupe scolaire fixée au 19 novembre.

Enfin, lors des propositions individuelles, de nombreux conseillers se firent entendre sur les sujets les plus divers, allant de la signalisation routière aux sacs à ordures ménagères que certains habitants déposent, en bordure des routes, le dimanche déjà. On parla aussi de la rénovation éventuelle de la grande salle, de celle du Conseil communal, de la restauration de la conduite d'arrivée d'eau à la fontaine du Grand-Mont. Le Conseil eut ainsi l'occasion d'apprécier de nombreuses interventions de certains de ses membres assez silencieux durant toute la législature. Ce phénomène était-il dû à la proximité des élections communales ou à la diligence avec laquelle les deux autres points de l'ordre du jour avaient été expédiés ? Nous ne saurions le dire.

*Daniel GROSCLAUDE*

### Séance du 5 décembre 1977.

Elle débuta à 15 heures déjà par une tournée en car à travers notre Commune afin de présenter à nos Conseillers communaux les principales réalisations de cette législature.

C'est ainsi que chacun put voir ou revoir la nouvelle place de parc près de l'église, le complexe scolaire, avant d'admirer le quartier de villas en Pernessy. Chacun apprécia (!) ensuite en passant "l'oeuvre d'art" du centre de la Blécherette et réalisa l'étroitesse du chemin de Maillefer. Le car conduisit son monde à travers le chantier des Montenailles, contrôlant ainsi un vaste secteur voué à la construction et le degré de déclivité

de certains chemins. De retour au centre de la Commune, chacun put admirer le nouveau terrain de football avant de remonter dans l'autocar pour aller visiter l'institut Renée Delafontaine où nous fûmes reçus, documentés, conduits à travers toutes ces salles où arrivent tous les matins environ 80 enfants à qui il faut apprendre à découvrir des gestes, des mouvements, des réactions sans se lasser pendant des mois. Merci de nous l'avoir fait connaître.

Nos Conseillers avaient également rendez-vous chez M. Jean-Michel Sancey, fromager en gros en Budron. Le maître de céans nous fit les honneurs de ses installa-

tions modernes et des 300 sortes à disposition des amateurs. M. Sancey nous convia ensuite à une dégustation (sans pain ! ) de délicieuses spécialités en les arrosant d'un excellent vin blanc très apprécié. Qu'il en soit vivement remercié ici.

A 18 h. 15, il fallut reprendre la route pour rejoindre la salle du Conseil où nous attendait le Président pour la dernière séance de l'année.

M. Rémy Vaucher, Président, ouvrit la séance en présence de tous les Conseillers communaux, à une ou deux exceptions près.

Comme pour la précédente, l'ordre du jour était peu chargé. Le rapport de la Commission chargée d'étudier le "train" de crédits complémentaires conclut à l'acceptation du préavis municipal sollicitant pour:

— des dons divers	Fr.	2'000.--
— l'aide familiale	Fr.	1'000.--
— couvrir les déficits TL et LEB	Fr.	12'000.--
— les forêts	Fr.	7'200.--
— l'élargissement du chemin du Tessin	Fr.	20'900.--
— le trottoir aux Montenailles	Fr.	42'000.--
— le collecteur de la Mèbre (participation)	Fr.	3'500.--
— les collégiens (complément)	Fr.	51'100.--
— le service dentaire scolaire	Fr.	2'800.--
— l'aménagement sportif du Châtaignier	Fr.	3'250.--
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>145'750.--</b>

Le Conseil suivit la Commission dans sa proposition et accepta en bloc les crédits supplémentaires.

Ce fut ensuite l'étude détaillée du budget pour 1978. M. le Syndic développant ce poste important dans son

message, il est inutile d'en reparler ici.

M. Jean-Jacques Belet, Municipal, dans le cadre des communications de la Municipalité, fit un rapport détaillé au sujet de la construction du nouveau collège inauguré le 19 novembre.

Bien que tout ne soit pas terminé, les dernières classes étant prévues pour être équipées au fur et à mesure des besoins réels, malgré l'adjonction de deux classes non prévues initialement, malgré l'équipement de l'aula polyvalente au lieu d'une aula simplement scolaire et d'autres dépenses introduites dans le compte de construction pendant les travaux, et même en prévoyant une réserve de Fr. 80'000.-- pour certaines finitions, le collège a été réalisé en laissant un bénéfice de Fr. 23'000.-- sur le crédit demandé au Conseil communal.

Après les traditionnelles questions individuelles (on s'inquiète sérieusement de la rage), M. le Président s'adressa à tous pour les remercier de l'excellent travail accompli en cours de législature. Il prit congé des Conseillères et Conseillers ayant décliné toute réélection.

Quitteront le Conseil à la fin de l'année, Madame et Messieurs: Evelyne Panchaud, Rémy Rochat, Corbaz Jean-Maurice, Muller Marcel, Ménétrety Gustave, Biermann Jean-Louis, Corbaz Charles, Blanc Claude.

Le Président leva ensuite la séance et invita chacune et chacun à se retrouver au Châtaignier pour la choucroute qui devient traditionnelle. Préparé par M. Maurice Weber et son équipe, maître queux à ses heures, ce repas fut un régal et prit fin à une heure à peine raisonnable...

A. BORGEAUD

## LE MESSAGE DU SYNDIC

### Budget 1978.

C'est en se basant sur le bilan de l'exercice de 1976, sur le résultat intermédiaire au 30 septembre écoulé

ainsi que, principalement, sur le plan financier du complexe scolaire que la Municipalité a étudié le budget de l'an qui se présente comme suit:

TABLEAU COMPARATIF

Recettes	Budget 1977	Comptes 1976	Budget 1978	%
40. Administration générale	29'000.--	36'366,30	31'500.--	0,70
41. Finances	3'576'200.--	3'658'530,04	3'707'900.--	82,31
42. Domaines-bâtimts	110'220.--	117'659,95	138'090.--	3'07
43. Travaux	366'000.--	421'299,30	347'000.--	7,70
44. Police	208'600.--	219'596.--	197'800.--	4,39
45. Cultes et instruction	51'600.--	63'026.--	82'500.--	1,83
	4'341'620.--	4'516'477,59	4'504'790.--	100 %
Excédent de dépenses	78'895.--	---	62'400.--	
	4'420'515.--	4'516'477,59	4'567'190.--	
Dépenses	Budget 1977	Comptes 1976	Budget 1978	%
30. Administration générale	358'960.--	332'510,72	440'560.--	9,64
31. Finances	731'835.--	609'997,52	939'350.--	20,57
32. Domaines-bâtimts	373'560.--	705'916,45	536'160.--	11,74
33. Travaux	1'263'000.--	833'304,55	722'800.--	15,83
34. Police	469'560.--	415'586,45	493'820.--	10,81
35. Cultes et Instruction	1'223'600.--	1'232'975,25	1'434'500.--	31,41
	4'420'515.--	4'130'290,94	4'567'190.--	100 %
Excédent de recettes	---	386'186,65	---	
	4'420'515.--	4'516'477,59	4'567'190.--	

Si, dans l'ensemble, on peut constater une augmentation équivalente de 3,3 % tant aux recettes qu'aux dépenses c'est dans le détail que quelques différences importantes apparaissent.

Pour ne citer que les principales il s'agit, au chapitre des recettes, d'une augmentation du rendement des impôts Revenu-Fortune et Foncier (sans modification du taux d'imposition) de l'ordre de Fr. 195'000.-- alors que ceux des personnes morales et sur les gains immobiliers accusent un recul de Fr. 60'000.--.

Au budget "Cultes et instruction" un nouveau poste: "Entrée piscine" figure par Fr. 20'000.-- duquel il faut déduire, pour le résultat final, la rétribution du sur-veillant.

Quant aux dépenses, hormis le service des intérêts qui augmente de Fr. 50'000.--, les différences essentielles portent sur les participations communales aux nombreuses institutions sociales, scolaires et autres auxquelles nous sommes obligatoirement assujettis:

- AVS, AI, Assurances du personnel, Assistance publique
- Cours professionnels, écoles secondaires
- Transports publics.

---

## REMERCIEMENTS

En cette fin de législature le soussigné se doit, au nom de la Municipalité, de présenter au Conseil communal et à notre population, leurs sentiments de reconnaissance pour la confiance qui leur a été témoignée.

Tout au long de ces 4 années, laborieuses et fécondes entre toutes, la collaboration entre le Législatif et l'Exécutif fut excellente pour le plus grand profit du développement harmonieux et de l'équipement de notre Commune.

Cette totale collaboration et cette bonne entente nous les devons avant tout à Monsieur Rémy VAUCHER, Président, qui sut mener de main de maître toutes les séances du Conseil communal; nous les devons aussi à l'objectivité et à l'esprit constructif qui n'ont cessé de commander aux travaux de la Commission des finances, à ceux de la Commission de gestion et toutes les Commissions ad'hoc qui ont eu à s'occuper des nombreux projets et problèmes qui leur furent soumis.

Leur reconnaissance va aussi à la Commission scolaire in corpore et tout spécialement à son Président, Monsieur Paul KART, ainsi qu'à Messieurs Louis FAVRE et Jean HENNY qui ont décidé de se démettre de leurs fonctions à la fin de cette année, pour tout le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur tâche.

Nous ne pouvons que souhaiter que la législature à venir puisse jouir des mêmes circonstances favorables que celle qui se termine.

Le soussigné se doit également de remercier ses collègues municipaux pour l'appui qu'ils lui ont apporté et l'importante somme de travail accompli, de même que tous les dévoués et précieux collaborateurs et em-

ployés communaux, Bâtiments, Police, Forêts, Voirie, Administration et Service technique qui sont journellement à la tâche pour assurer la bonne marche des services et le mieux-être de tous.

Il est évident que, devant une telle explosion de ces dépenses, la Municipalité fut dans l'obligation de restreindre très sensiblement l'importance des travaux envisagés.

Pourtant, mis à part les frais inhérents à l'entretien courant des bâtiments et chemins communaux et quelques petits aménagements de peu d'importance financière, le budget prévoit, dans les dépenses d'équipement, la construction des trottoirs de la Route des Martines et celle du Jorat (tronçons inférieurs), la mise en place des infrastructures nécessaires à l'éclairage public de la nouvelle route des Montenaillies ainsi que l'attribution planifiée au compte du Complexe scolaire. Le tout ascende au montant de Fr. 722'000.--.

Frère jumeau, quant à son bouclage en tout cas, de celui de 1977 le budget pour 1978 a été mis au point avec la prudence habituelle, ce qui nous permet d'espérer que, sauf nouvelle charge imprévisible, tout se déroulera pour le mieux l'an prochain.

Il exprime particulièrement sa gratitude à ses 3 collègues qui ont renoncé à se présenter pour la future législature:



**Monsieur Marcel DISERENS**, municipal depuis le 1er janvier 1965, qui a, entre autres réalisations, créé de toute pièce notre actuel Service de Police, ainsi que notre organisation de Protection civile.



**Monsieur Florent CORBAZ**, municipal depuis 1962, tout d'abord responsable des Domaines et Forêts, puis des bâtiments communaux. C'est sous son égide que furent entrepris de très importants travaux: restauration du Temple et de l'Auberge, cantine du Châtaignier, collaboration à la création des vestiaires sportifs et l'édification du complexe scolaire.



Monsieur Ch. LAVANCHY, municipal des Travaux depuis 1970, sous l'impulsion duquel se créa presque entièrement notre réseau d'épuration des eaux et qui fut le promoteur du plan général de construction des trottoirs et du développement de l'équipement sportif du Châtaignier.

Ces trois collègues, par leur dévouement et leurs grandes compétences, ainsi que par leur parfait esprit de collégialité, ont largement contribué au bon fonctionnement de la Municipalité et au succès de ses entreprises

Au nom de notre village qu'ils ont servi avec conscience et désintéressement nous leur disons un grand et sincère MERCI.

Ph. RAUSCHERT  
Syndic

## NOS SOCIETES

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Janvier	28	FANFARE	Soirée	Grande salle
Février	25	FOOTBALL	Soirée	Grande salle
Mars	16	ECHO DES BOIS	Concert	Aula ou Eglise
Mai	5-6-7	ECHO DES BOIS	Giron des Chorales du du Jorat	Grande salle et Petit-Mont
Juin	10	SOCIETE DE JEUNESSE	Bal	Châtaignier
Juin	17	ARMES DE GUERRE	Fête de la bière	Châtaignier
Juillet	1	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT UNION DES SOCIETES LOCALES	Fête du village	Petit-Mont
Juillet	15	FOOTBALL	Bal	Châtaignier
Juillet	29	SOCIETE DE JEUNESSE	Bal	Châtaignier
Août	1	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT SOCIETE DE GYMNASTIQUE	Manifestation	Châtaignier
Septembre	10	SOCIETE DE GYMNASTIQUE	Bal	Châtaignier
Septembre	29	SOCIETE DE GYMNASTIQUE	Tournoi de volley-ball	Châtaignier
Octobre	28	FANFARE	Assemblée générale	Châtaignier
Novembre	25	SOCIETE DE GYMNASTIQUE	Kermesse	Grande salle
Déc.	2-16-17	UNION DES SOCIETES LOCALES	Soirée	Grande salle
			Lotos	Grande salle

### ARMES DE GUERRE

La société de tir des Armes de Guerre du Mont a tenu récemment à la salle du Châtaignier sa soirée annuelle qui couronnait la saison. Après un succulent et abondant repas, M. G. Noverraz, président souhaita la bienvenue aux membres et invités. On remarquait la présence de M. F. Pasche, membre d'honneur de la société, M. A. Borgeaud, représentant de la Municipalité, et Madame. M. Noverraz releva les diverses manifestations auxquelles la société pris part cette saison. Il remercia également l'équipe de cuisine pour l'excellente préparation du souper.

**Challenge Tirs militaires:** 1. Schraner E. 106. 2. Scheidegger K. 102. 3. Guignard E. et Vittoz Ch. 100.  
**Challenge de l'Armurier (Tirs mil. + campagne):** 1. Schraner E. 171. 2. Scheidegger K. 166. 3. J-P. Borloz 165. **Cible Manloup:** 1. Vittoz C. 452. 2. Favre L. 420. 3. Lambelet A. 420. 4. Mermier A. 418. **Challenge Châtaignier:** 1. Vittoz Ch. 91. 2. Lambelet A. 88. 3. Belet J. 87. 4. Favre L. 86. **Challenge Rionzi:** 1. Schraner E. 59. 2. Perrin M. 55. 3. Favre L. 55. **Classement général:** 1. Vittoz Ch. (roi du tir) 296,2. 2. Schraner E. 294,3. 3. Favre L. 283, 4. Belet J. 279,9

### ORGANISME MEDICO SOCIAL VAUDOIS

Le groupe de gymnastique des aînés vous invite tous à leur rencontre de Noël le jeudi 22 décembre 1977 à 14 h. 30 à la salle de paroisse.

Si vous aviez besoin d'un véhicule pour vous déplacer vous pouvez vous adresser au numéro 32 73 46 ou au 33 16 92 de 11 h. à 12 h.

### VOEUX

La Municipalité, le Conseil communal, leurs Commissions permanentes, la Rédaction de notre journal "Aux quatre coins du Mont" et le personnel de l'administration communale, vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne Année 1978.